

Bilan financier/Compte de résultat CGT Golfech au 31/12/2023

Les ressources du syndicat sont supérieures à 2.000€ et inférieures à 230.000€.

Charges (intitulés de l'outil du trésorier)	Montants	Commentaires
Règlements Cogetise	66 684,58	Règlement de l'année 2022 et 2023
Formation et information syndicales	4 551,71	Formation + Vo impots + divers
Communication	5 857,50	Presse + goodies
Déplacements - Réceptions	7 833,66	Déplacements CG + Lutte salaires et retraites
Honoraires et frais juridiques	55,00	Assistance juridique
Frais divers d'activité courante	7 215,60	Frais de lutte et frais
Matériels et fournitures	701,28	Matériel divers
Loyer repro etc	0,00	
Frais postaux et télécommunications	0,00	
Frais bancaires	596,31	Frais prlvt cotis et gestion compte
Dons	46 504,26	Caisse de lutte
Frais divers exceptionnels	0,00	
Loyers, charges, assurances, entretien des locaux, etc	609,37	Assurances véhicules perso
Eau, gaz, électricité	0,00	
Impôts locaux	0,00	
Intérêts des découverts et emprunts	0,00	
TOTAL CHARGES	140 609,27	

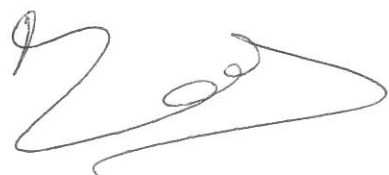
Produits (intitulés de l'outil du trésorier)	Montants	Commentaires
Cotisations des syndiqués	49 214,22	Cotisations 2023
Participation - Subvention	0,00	
Dons	41 029,10	Caisses de lutte nationale et locale
Contributions	0,00	
Contributions et subventions exceptionnelles	0,00	
recettes exceptionnelles diverses	0,00	
Intérêts reçus sur placements et comptes	0,00	
TOTAL PRODUITS	90 243,32	

Solde : -50 365,95

Trésorerie au 31/12/2023

Compte	Solde	Commentaires
Compte Courant	3 228,21 €	Règlement Cogetise 2022 et 2023 sur la même année
Livret	65 253,99 €	

Le Secrétaire Général,
J. MONGIN



Golfech, le 4 mars 2024

Le Trésorier,
J. FAURE

